

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

Action SI-R-Acc-EUR (ISIN LU2349747852)

Compartiment de Tikehau Fund. Un OPCVM géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

Tikehau Impact Credit (le « **Compartiment** ») est un compartiment de Tikehau Fund (le « **Fonds** »). Le Compartiment implique un objectif d'investissement durable conforme à l'article 9 du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), en vertu duquel il vise à contribuer à la transition vers une économie zéro carbone (l'« **Objectif d'Impact** ») et a pour objectif de réaliser une performance nette annualisée supérieure celle de l'Euribor à 3 mois (« EUR 3M ») + 200 points de base minorée des frais de gestion, sur un horizon d'investissement minimum de cinq (5) ans (l'« **Objectif Financier** »). En cas de tendance défavorable des conditions de marché prévues, l'Objectif Financier pourra ne pas être atteint.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que la gestion du Compartiment obéit à une approche active et que sa stratégie ne consistera jamais à suivre la composition d'un indice de référence, étant entendu que l'indice Global High Yield Index (HW00) peut être utilisé comme univers d'investissement représentatif à partir duquel le Compartiment sélectionne habituellement les titres. Néanmoins, la composition du portefeuille du Compartiment est laissée à l'entière discrétion de la Société de gestion, et il n'y a aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment pourront se différencier de ceux de l'indice Global High Yield Index (HW00). En outre, l'indice Euribor 3 mois peut être utilisé pour calculer la commission de performance et/ou en tant qu'indicateur de performance ex post. Comme souligné ci-dessus, la composition du portefeuille du Compartiment est laissée à l'entière discrétion de la Société de gestion et il convient de noter que la composition du Compartiment et sa performance ne sont pas liées à l'indice Euribor 3 mois.

Conformément à l'Objectif d'Impact, le Compartiment devra (i) avoir une intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille (l'« **Intensité Carbone** ») au moins 30 % inférieure à celle de l'indice ICE Global High Yield ESG Tilt Index (Indice HWSG), (ii) assurer une exposition minimale d'au moins 25 % de son actif net à des émetteurs opérant dans des secteurs fortement exposés à la réduction du changement climatique, à l'adaptation au changement climatique et à d'autres objectifs environnementaux, identifiés dans le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, et (iii) limiter l'exposition au secteur financier (banques et compagnies d'assurance) jusqu'à 30 % de son actif net.

Au sein de ce cadre, la stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir jusqu'à 100 % de son actif net principalement dans des titres d'entreprises à haut rendement, mais également dans des instruments d'entreprises Investment Grade ou des obligations vertes et durables ainsi que dans instruments de dette

assimilés de tous les secteurs économiques et zones géographiques, y compris, sans limite, des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans des obligations convertibles contingentes (« **Coco** ») jusqu'à 25 % de son actif net et jusqu'à 10 % de son actif net dans chacune des catégories suivantes (i) des titres de dette sans notation, y compris des titres considérés par la Société de gestion d'une qualité comparable aux titres à « haut rendement », (ii) des titres en difficulté ou défaillants (c'est-à-dire, des titres fortement vulnérables au non-paiement et dont la notation est inférieure à « CCC » de l'avis de S&P à leur date d'acquisition, ou d'une notation équivalente), (iii) des véhicules obligataires non cotés, (iv) des actions.

L'Intensité Carbone correspond à la moyenne arithmétique des intensités carbonées des émetteurs du portefeuille (total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1 et 2, divisé par le chiffre d'affaires total), pondérée par leur poids dans le portefeuille. Ce calcul présente certaines limitations méthodologiques identifiées dans le prospectus (telle que l'utilisation de sources externes et l'absence de prise en compte des GES de scope 3 liés à la chaîne de valeur). Les critères ESG contribuent également aux décisions d'investissement mais ne sont pas le facteur décisif de ces décisions.

L'horizon d'investissement recommandé est d'au moins 5 ans. Les ordres de souscription et de rachat doivent être reçus par l'agent de registre et de transfert avant 12h00 (midi), heure du Luxembourg, chaque jour de valorisation, et seront réglés au plus tard le deuxième jour ouvrable bancaire suivant la date de valorisation applicable.

Les actions SI-R-Acc-EUR sont des actions de capitalisation, réservées aux investisseurs avertis avec une détention minimale de 100 000 000 EUR, ou une autorisation explicite du Conseil d'administration, qui investissent par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant des services de gestion de portefeuille discrétionnaire ou un service de conseil indépendant ; et/ou (ii) de conseillers non indépendants ou restreints qui ont accepté de ne pas recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à en recevoir ; et/ou (iii) de la Société de Gestion. La souscription initiale minimale est de 50 000 000 EUR ; un montant qui est temporairement fixé à 10 000 000 EUR au cours d'une « phase d'amorçage » se terminant le 31 décembre 2021 ou dès lors que les actifs du Compartiment s'élèvent à au moins 130 000 000 EUR, à moins d'une extension ou d'une résiliation anticipée qui pourra être décidée par le Conseil d'administration conformément au Prospectus.

Profil de risque et de rendement



Cette catégorie d'actions du Compartiment relève de la catégorie de risque 4 en raison de la volatilité de sa valeur liquidative. La volatilité de la valeur liquidative provient de la volatilité des cours des actifs détenus en portefeuille, laquelle influence la valorisation de la catégorie d'actions, qui prend également en compte les différents frais et dépenses qui lui sont appliqués.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que le produit est sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de durabilité : l'objectif du Compartiment est l'investissement durable, conformément à l'article 9 du SFDR et implique à la fois l'Approche Financière et l'Approche à Impact. Le Compartiment devrait donc être exposé à une large gamme de risques de durabilité.

Risque de liquidité : risque que le Fonds ne soit pas en mesure de payer le produit des rachats dans le délai indiqué dans le Prospectus, en raison de conditions de marché inhabituelles, d'un volume exceptionnellement élevé de demandes de rachat ou pour d'autres raisons.

Risque de contrepartie : le Compartiment sera soumis au risque d'incapacité de toute contrepartie (y compris le Dépositaire et les Courtiers compensateurs) à effectuer des transactions, que ce soit en raison de sa propre insolvabilité ou de celle de tiers, d'une faillite, d'une illiquidité ou d'une perturbation du marché ou d'autres causes et qu'elles résultent de raisons systémiques ou autres.

Risque de crédit : le risque de crédit désigne le risque que l'émetteur d'un titre obligataire (instruments du marché monétaire compris) détenu par le Compartiment manque à ses obligations de payer les intérêts et de rembourser le principal et que le Compartiment ne recouvre pas son investissement. **AVERTISSEMENT : CE COMPARTIMENT PEUT INVESTIR JUSQU'À 100 % DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ**

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds.

Frais

Les frais et les commissions prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts découlant de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	0,00%	

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants	0,62%	Le pourcentage indiqué est une estimation des frais courants sur la base du total prévu des frais, qui peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.
-----------------------	-------	--

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de performance	10 % de la performance au-delà de l'Euribor 3M + 200 pb, minorée des frais de gestion sur une Période de référence de 5 ans, la sous-performance ou la performance négative de la Catégorie d'actions par rapport à l'Indice de référence devant être récupérée avant qu'une commission de performance ne soit payable. Montant de la commission de performance prélevée au titre du dernier exercice : N/A	
----------------------------------	---	--

Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à la rubrique « Coûts » du prospectus du Fonds disponible sur le site Internet www.tikehaucapital.com, ou auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées

Le Compartiment ne dispose pas de données suffisantes pour pouvoir donner une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Le Compartiment a été créé le 01/07/2021.
L'action SI-R-Acc-EUR a été créée le 01/07/2021.
Les performances ci-contre sont exprimées en pourcentage. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances du Compartiment sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.
La devise de base de l'action est l'euro (EUR).
La devise de base du Compartiment est l'euro (EUR). La performance du Compartiment est calculée chaque année avec les dividendes réinvestis.
Cet indice de référence peut être utilisé comme indicateur de performance rétrospectif. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du Compartiment ne consistera jamais à suivre l'évolution d'un indice de référence. L'indice Euribor 3 mois pourra être utilisé pour calculer la commission de performance et/ou en tant qu'indicateur de performance ex post. La composition du portefeuille du Compartiment est laissée à l'entière discrétion de la Société de gestion et il convient de noter que la composition du Compartiment et sa performance ne sont pas liés à l'indice Euribor 3 mois.

Informations pratiques

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être imposables. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. L'action de ce Compartiment n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux États-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du Compartiment, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération mise à jour seront adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg et en France et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion : www.tikehaucapital.com.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la Société de Gestion seront disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion : www.tikehaucapital.com.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Le Compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver de plus amples informations concernant ces actions dans le prospectus du Compartiment ou sur le site Internet de la société.

Chaque Compartiment correspond à une partie distincte de l'actif et du passif du Fonds. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et de ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Le présent document décrit un Compartiment du Fonds. Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (CSSF). Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2021